



Services de l'approvisionnement et des contrats
30, rue Victoria
Gatineau (Québec) K1A 0M6

MODIFICATION DE LA DEMANDE DE PROPOSITION

Par la présente, la Demande de proposition est modifiée; sauf indication contraire, toutes les autres modalités de la Demande de proposition restent les mêmes.

N° de la modification :	Date de la modification :
3	Le 18 février 2016
Bureau du directeur général des élections – [N° du dossier] :	
ECLP-RFP-15-0594	
Titre :	
Services de traduction	
Date de clôture de la demande de proposition :	
Le 2 mars 2016, à 14 h (heure de Gatineau)	
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – Prière d'adresser toute demande de renseignements à l'autorité contractante :	
Bureau du directeur général des élections Services de l'approvisionnement et des contrats 30, rue Victoria Gatineau (Québec) K1A 0M6 proposition-proposal@elections.ca	
À l'attention de	Email:
Luc Potvin	proposition-proposal@elections.ca

Partie 1. Interprétation

- 1.1** Élections Canada modifie par la présente et conformément à ce qui suit la demande de proposition qui porte le numéro ECLP-RFP-15-0594 et qui est datée du 2 février 2016 (la « DP »). La présente modification fait partie intégrante de la DP.
- 1.2** Tous les mots et expressions définis dans la DP et employés dans la présente modification ont le sens qui leur a été donné dans la DP, à moins qu'ils ne soient définis autrement dans le présent document et sous réserve du contexte.

Partie 2. Questions et réponses

La question suivante a été posée suite à la DP et, par la présente, Élections Canada répond comme suit :

2.1 Question n° 11

Question :

Qui sont les titulaires d'un contrat pour ce travail?

Réponse :

Les Services de publication attribuent les tâches de traduction à des traducteurs sur place et au Bureau de la traduction en fonction de leur disponibilité, des échéances et du sujet traité.

Vu la nature imprévisible des activités d'Élections Canada, les Services de publication ont besoin d'un fournisseur qui les aidera à communiquer en temps voulu des messages clairs et uniformes dans les deux langues officielles. La Société Gamma assure la prestation de ces services jusqu'au 31 mars 2016.

2.2 Question n° 12

Question :

La DP laisse entendre qu'un seul contrat sera attribué. Est-ce exact?

Réponse :

C'est exact. Veuillez s.v.p. vous référer à la question et réponse # 6 de la modification # 2.

2.3 Question n° 13

Question :

Quel est le volume de mots prévu par année? Nous sommes conscients que cela peut

être difficile à évaluer, mais nous vous saurions gré de fournir une estimation de bonne foi.

Réponse :

Veuillez s.v.p. vous référer à la question et réponse # 7 de la modification # 2.

2.4 Question n° 14

Question :

Au point 1.3.3, il est mentionné qu'il n'y a aucune exigence relative à la sécurité, mais il y a une liste de vérification des exigences relatives à la sécurité plus loin dans la DP. Veuillez indiquer si de telles exigences s'appliquent ou non.

Réponse :

Veuillez s.v.p. vous référer à la question et réponse # 8 et à la Partie 3 de la modification # 2.

2.5 Question n° 15

Question :

Pour les critères O1, O2 et O3, veuillez indiquer s'il est acceptable de mentionner un contrat avec un client et de décrire en détail les travaux effectués, leur durée et la moyenne de mots traduits par jour (l'autre option serait de décrire des mandats de traduction précis qui couvrent plusieurs années, ce qui obligerait à donner des centaines d'exemples).

Réponse :

Un contrat ou une offre à commandes peut constituer un projet, à condition d'avoir été en vigueur pendant la durée indiquée.

2.6 Question n° 16

Question :

Quel pourcentage du travail sera considéré comme urgent? Quel pourcentage du travail devra être effectué en soirée, les fins de semaine et des jours fériés?

Réponse :

Vu la nature de notre travail, nous ne pouvons pas prévoir le pourcentage de travail qui sera considéré comme urgent.

2.7 Question n° 17

Question :

Partie 7, section A, point 1 : Qu'est-ce que la colonne « Réponse du soumissionnaire »?

Peut-on simplement présenter une table des matières qui indique clairement où se trouve chaque réponse dans notre soumission?

Réponse :

Il ne suffit pas de présenter une table des matières qui indique où se trouve chaque réponse dans votre soumission. Veuillez consulter la partie 7, au point 1 de la section A, pour connaître les renseignements précis à fournir dans la colonne « Réponse du soumissionnaire ».

2.8 Question n° 18

Question :

Veuillez confirmer qu'il n'est pas nécessaire de proposer des traducteurs du français à l'anglais, même si le soumissionnaire doit posséder de l'expérience comme entreprise offrant des services de traduction du français à l'anglais.

Réponse :

Oui, c'est exact. Veuillez noter que la prestation de services de traduction du français à l'anglais est une exigence de l'énoncé des travaux.

2.9 Question n° 19

Question :

Comme vous ferez appel à nos services en cas de besoin seulement, pourriez-vous fournir une estimation du volume de mots par année?

Réponse :

Veuillez svp vous référer à la question et réponse # 7 de la modification # 2.

2.10 Question n° 20

Question :

Exemples de projets demandés : partie 7, critères d'évaluation techniques. Des exemples de projets sont demandés pour les critères O1, O2 et O3. Combien d'exemples faut-il fournir pour chaque critère? Est-ce qu'une brève description écrite suffit? Pouvons-nous fournir les mêmes exemples pour chaque critère?

Réponse :

Il n'y a pas de nombre minimal d'exemples de projets à donner, mais ces exemples doivent être suffisants pour démontrer la durée cumulative exigée. La description doit démontrer l'expérience demandée. Les échantillons de projet peuvent être utilisés pour répondre à différents critères.

2.11 Question n° 21

Question :

Pour le critère O6, il faut présenter un échantillon d'une traduction antérieure, de l'anglais au français. Quel est le sujet de préférence d'Élections Canada, s'il y en a un?

Réponse :

Aucun sujet précis n'est demandé.

2.12 Question n° 22

Question :

Aux critères d'évaluation technique O1, O2 et O3 vous demandez de décrire des projets. Nous avons des contrats en place avec plusieurs organisations qui nous envoient des documents de toute sorte à traduire. Malgré le volume élevé, ces documents sont difficilement regroupables en projets, mais plutôt associés à la gestion courante de l'organisation. Est-ce la description générale d'un contrat de grande envergure sur plusieurs mois voire plusieurs années constitue un exemple de projet tel que vous le demandez?

Réponse :

Veuillez svp vous référer à la question et réponse # 15 de la présente modification.

2.13 Question n° 23

Question :

Nous souhaiterions demander une extension d'une semaine à la date de clôture.

Réponse :

Veuillez svp vous référer à la **Partie 3 – Modifications** ci-après.

2.14 Question n° 24

Question :

Pourquoi ne pas pré-qualifier les entreprises qui se sont déjà soumises à un processus très rigoureux de certification de conformité à la norme nationale CAN/CGSB-131.10-2008 sur les services de traduction, approuvée et élaborée par l'industrie et le Bureau de la traduction? Il vous suffirait de demander un tarif, ce qui simplifierait la tâche pour tout le monde.

Réponse :

Non. Les exigences sont définies dans la demande de proposition.

Partie 3. Modifications

3.1 Modification à la date de clôture de la demande de proposition

La date de clôture de la demande de proposition apparaissant sur la page couverture de la DP est modifiée au 2 mars 2016, à 14 h (heure de Gatineau).